

**BULLETIN  
D'INFORMATIONS  
N° 29**

L'abri forestier...

**BITSCHWILLER**

MARS 1998

# Sommaire

---

Le mot du Maire .....	page 1
Les décisions du Conseil Municipal .....	page 2
La Maison de Retraite .....	page 5
Les finances .....	page 6
L'Etat civil .....	page 8
Le Meilleur Ouvrier de France .....	page 10
Du côté de nos écoles .....	page 12
Le Tour de France chez nous .....	page 14
Arrêts sur images .....	page 16
La chapelle du village .....	page 18
Joseph CONRAD, céramiste .....	page 20
Les dates essentielles de notre passé .....	page 21
L'abri forestier et son inauguration .....	page 22
Le concert de printemps .....	page 24
La parole au président .....	page 25
Portrait d'artiste : Roger SIFFER .....	page 26
Le coin des gourmets .....	page 27
Des plantes et des saveurs locales .....	page 28
Le parcours sportif rénové .....	page 29
Le saviez-vous ? .....	page 30
Calendrier des manifestations 1998 .....	3 <sup>ème</sup> de couverture

# Le mot du Maire



La parution de notre bulletin d'informations est toujours un moment privilégié pour m'adresser aux Bitschwillerois.

Les difficultés de notre monde en crise sont omniprésentes, même chez nous, des situations extrêmes se font jour, il suffit d'ouvrir un peu les yeux autour de nous pour constater que certains de nos concitoyens vivent la précarité au quotidien.

L'Etat et les institutions ne peuvent pas assumer le fonctionnement de l'ensemble de notre société. Les initiatives locales d'ordre individuel, associatif ou émanant des communes sont aujourd'hui indispensables. A chacun d'apporter sa pierre à la construction de l'édifice commun, dans le respect et la tolérance.

Notre jeunesse, elle non plus n'est pas épargnée, elle a tendance à douter de son avenir. Qu'elle sache qu'on lui fait confiance et que la société que l'on est en train de bâtir sera la sienne.

D'autres problèmes partagés par un grand nombre d'habitants de notre village ne peuvent être ignorés, comme ceux liés à la RN 66 déjà maintes fois évoqués dans ces colonnes. Ainsi que nous l'espérions en 1997, l'enquête publique concernant la déviation a été conclue par un avis favorable de la commission d'enquête qui a reconnu le caractère indéniable d'utilité publique de ce projet vital pour le devenir de notre commune. Par ailleurs, les aménagements de sécurité réalisés devant la Mairie et rue des Vosges, qui ne constituent en aucun cas une solution idéale, devraient améliorer la situation dans l'immédiat.

Le bulletin municipal constitue un moyen apprécié pour tenir les Bitschwillerois au courant des réalisations de la Commune au cours de l'année écoulée et dresser un tableau complet et varié de ce qu'a été la vie du village durant cette période. Les différents chantiers entrepris ont tous été achevés dans les délais, malgré les mauvaises conditions météo de fin d'année. Vous trouverez dans les pages qui suivent de nombreux éléments d'information réunis à votre intention par les membres de la commission chargée de la rédaction du bulletin que je remercie vivement pour leur travail exemplaire.

Je souhaite à toutes et à tous une bonne lecture.

Votre Maire.



# Les décisions du Conseil Municipal

Les principales décisions prises par le Conseil Municipal en 1997 ont été les suivantes :

## 26 mars 1997

- Vote à l'unanimité du budget primitif de l'exercice 1997 arrêté aux chiffres suivants :

### Dépenses

- Fonctionnement	8 413 050 F.
- Investissement	2 792 000 F.

### Recettes

- Fonctionnement	8 413 050 F.
- Investissement	2 792 000 F.
soit un total de	11 205 050 F.

- Fixation du taux des impôts locaux pour 1997. Les taux sont maintenus au niveau de ceux de 1996, soit :

- Taxe d'habitation	5,83 %
- Foncier bâti	10,39 %
- Foncier non bâti	72,15 %
- Taxe professionnelle	6,96 %

- Fixation du produit de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères 1997 à 710 000 F. contre 645 000 F. en 1996.

- Fixation du loyer des logements communaux avec une hausse de 2 %.

- Vote des subventions complémentaires suivantes :

- Secteur d'animation sportive de Thann pour l'animation d'été	2 000 F.
- Société de Quilles "THUR-RIAL" pour réfection de la piste	8 500 F.
- Syndicat Mixte de la Moyenne Thur	67 000 F.
- Maison de Retraite Jules Scheurer pour l'achat d'un lit médicalisé	12 000 F.
- Subvention au CCAS de Bitschwiller	10 000 F.

- Vote d'un crédit de 30 000 F. pour l'achat d'instruments de musique qui seront mis à la disposition de la Musique Municipale (Ecole de Musique).

- Vote d'un crédit de 30 000 F. pour l'achat d'équipements de sport qui seront mis à la disposition de la Société de Gymnastique de Bitschwiller-lès-Thann.

- Le Conseil Municipal approuve l'avant-projet détaillé des travaux d'aménagement de la rue Longchamp et fixe le financement comme suit :

- Montant des travaux	450 000 F.
- Subvention du département	127 000 F.
- Autofinancement	323 000 F.

et décide que l'attribution des travaux se fera par la procédure de l'appel d'offres ouvert.

- Le Conseil Municipal approuve l'avant-projet détaillé des travaux de voirie 1997 et fixe le financement comme suit :

- Montant des travaux	511 000 F.
- Subvention du département	128 000 F.
- Autofinancement	383 000 F.

et décide que l'attribution des travaux se fera par la procédure de l'appel d'offres ouvert.

- Dans le cadre du projet de réhabilitation de la Mairie le Conseil Municipal décide de faire réaliser une étude par l'A.D.A.U.H.R. (Association pour le Développement, l'Aménagement, l'Urbanisme et l'Habitat dans le Haut-Rhin). Le coût pour l'ensemble de la mission est de 30 000 F.

- Approbation des prévisions de coupes et devis de travaux forestiers pour l'exercice 1997, soit :

### Coupes 3 429 m<sup>3</sup>

- Recettes brutes	756 302,00 F.
- Frais d'exploitation	472 676,00 F.
- Recettes nettes	283 626,00 F.
- Travaux à réaliser	276 104,36 F.

- Accord pour la réalisation de travaux touristiques en forêt suivant le devis présenté par les services de l'ONF qui s'élève à 12 498 F. et demande d'une subvention, la plus élevée possible, sur le budget de l'Association Départementale du Tourisme au titre du programme 1997.

- Accord pour la réalisation de travaux de cloisonnement systématique et dépressage sélectif favorisant le mélange des essences et demande d'une subvention au Fonds Forestier National.

- Décision définitive de vente d'un terrain communal de 19,50 ares à M. Michel WEST et ses associés au prix de 15 000 F. l'are conformément au prix fixé par le Service des Domaines.

- Le Conseil Municipal donne un avis favorable pour la nomination de MM. Michel SUTTER et Henri NUSSBAUM en qualité de gardes-chasse.

## 28 mai 1997

- Le Conseil Municipal approuve le compte administratif de l'exercice 1996 présenté par le Maire.

Celui-ci est arrêté aux chiffres suivants :

### Dépenses

- Fonctionnement	9 009 562,28 F.
- Investissement	4 520 724,92 F.

# Les décisions du Conseil Municipal

## Recettes

- Fonctionnement	11 008 583,28 F.
- Investissement	5 429 321,95 F.
Excédent global de clôture 2 907 618,03 F.	

- Approbation du compte de gestion de M. le Trésorier de Thann qui est en tout point conforme au compte administratif du Maire.
- Vote des crédits supplémentaires suivants :
  - Mise en place d'une borne d'incendie 8 600 F.
  - Grosses réparations du chauffage de la maison forestière 18 000 F.
  - Achat d'un conteneur à verre et un conteneur à papier 22 000 F.
- Vote de crédits d'équipements pour les écoles :
  - Ecole mixte 24 000 F.
  - Ecole maternelle 30 000 F.
- Suite à l'appel d'offres ouvert, réalisé pour l'attribution des travaux d'aménagement de la rue Longchamp, le Conseil Municipal décide d'attribuer les travaux à l'entreprise la moins-disante à savoir la Société SCHWENCK pour la somme de 294 618,16 F.

## 18 juillet 1997

- Dans le cadre de l'enquête publique sur le projet de déviation de la RN 66 le Conseil Municipal devait donner un avis. Sur proposition des commissions réunies, le Conseil Municipal par 17 voix pour et 1 contre :
  - émet un avis favorable au projet de déviation de la RN 66 à Willer-sur-Thur et Bitschwiller-lès-Thann (tracé "fond de vallon"),
  - souhaite la prise en compte des observations suivantes :
    - \* le tracé définitif devra suivre le plus possible le bord amont du fuseau de 300 m indiqué dans le dossier d'enquête de manière à écarter au maximum la future voie de la zone d'habitat,
    - \* compte tenu de l'existence d'une pente de 5,3 %, il conviendra de s'assurer que l'émergence du bruit reste dans les normes, même au passage des camions,
    - \* les talutages devront être conçus de manière à constituer un écran visuel et phonique réellement efficace,

\* les terres agricoles mécanisables et les pâturages devront être préservés au maximum afin que les exploitations agricoles concernées demeurent viables,

- demande que le démarrage des travaux intervienne dans les délais les plus brefs afin de mettre un terme à la situation insupportable vécue par la population de Bitschwiller-lès-Thann et par l'ensemble des habitants des communes traversées par la RN 66,
  - demande une juste rétribution pour les propriétaires de terrains qui seront concernés par l'opération,
  - émet un avis favorable à la modification du Plan d'Occupation des Sols.
- Le Conseil Municipal approuve par 17 voix pour et 1 contre le projet élaboré par les Services de l'Équipement de Thann pour les travaux de marquage au sol sur le tronçon de la RN 66 entre le carrefour rue du Rhin - rue de la Gare et la limite communale vers Willer-sur-Thur.
  - Suite à l'appel d'offres ouvert, réalisé pour l'attribution des travaux de voirie 1997, le Conseil Municipal décide d'attribuer les travaux à l'entreprise la moins-disante à savoir la Société LUTRINGER-SILLON pour la somme de 486 018 F. TTC.
  - Décision du Conseil Municipal d'adhérer au Syndicat Départemental d'Électricité du Haut-Rhin et désignation de M<sup>me</sup> Marie-Antoinette MAGNIN-ROBERT et de M. Christian REMY en qualité de délégués.
  - Le Conseil Municipal désigne M. Roger ZERRINGER, Maire, comme représentant de la Commune de Bitschwiller-lès-Thann au Conseil d'Administration de la SESA (Société d'Équipement Sud-Alsace).

## 8 octobre 1997

- Décision de principe de réaliser en 1998 des travaux de réfection spécialisée pour les 2 ponts de la Thur à la suite de désordres constatés par le Laboratoire Régional des Ponts et Chaussées de Strasbourg et demande de subvention au Conseil Général.
- Demande de subvention pour l'acquisition en 1998 d'un véhicule de première intervention pour le corps local des Sapeurs-Pompiers.
- Le Conseil Municipal donne son accord pour le projet de charte révisée du Parc Naturel des Ballons des Vosges et décide d'adhérer au Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges.

# Les décisions du Conseil Municipal

- Vote des crédits supplémentaires suivants :
  - Travaux de sécurité sur la RN 66 (complément) 40 000 F.
  - Acquisition de jeux pour la cour de l'Ecole Maternelle 50 000 F.
  - Acquisition d'un micro HF pour la salle des fêtes 5 500 F.
- Etude du rapport annuel sur le prix de l'eau.

## 3 décembre 1997

- Le Conseil Municipal approuve l'élargissement de la Communauté de Communes du Pays de Thann à 4 nouvelles communes à savoir :
  - ASPACH-LE-BAS
  - ASPACH-LE-HAUT
  - MICHELBAACH
  - SCHWEIGHOUSE
- Le Conseil Municipal décide de rester au statu quo en ce qui concerne le recouvrement des ordures ménagères c'est-à-dire le recouvrement par l'Etat pour le compte de la Commune dans le cadre de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.
- Fixation du prix des concessions au cimetière, de la location du complexe sportif et culturel et de la salle de la Mairie, de la carte de bois et des lots communaux.
- Les subventions suivantes ont été votées :
  - 5 associations à 5 442 F. 27 210 F.
  - 3 associations à 2 340 F. 7 020 F.
  - 9 associations à 729 F. 6 561 F.
  - Conseil de Fabrique 5 827 F.
  - Licenciés sportifs (180 x 58 F.) 10 440 F.
  - Elèves de l'Ecole de Musique (52 x 106 F.) 5 512 F.

- Saint Vincent de Paul (Noël 3 <sup>e</sup> Age)	15 330 F.
- Saint Vincent de Paul (Action Sociale)	5 442 F.
- Divers	1 886 F.
<b>TOTAL</b>	<b>85 228 F.</b>

- Vote des crédits de fonctionnement pour les écoles :
  - Ecole Mixte (150 x 154 F.) 23 100 F.
  - Ecole Maternelle (75 x 154 F.) 11 550 F.
- Vote des crédits pour les cadeaux de Noël des enfants : (225 x 58 F.) 13 050 F.
- Vote des crédits de fonctionnement du corps des Sapeurs-Pompiers, soit 31 836 F.
- Décision d'accorder des vacances aux Sapeurs-Pompiers qui par suite d'une intervention auraient subi une perte de salaire.

## 22 décembre 1997

- Approbation du budget supplémentaire 1997 qui s'équilibre de la façon suivante :
  - Dépenses**
    - Fonctionnement 2 007 461,00 F.
    - Investissement 2 903 714,42 F.
  - Recettes**
    - Fonctionnement 2 007 461,00 F.
    - Investissement 2 903 714,42 F.
- Décision de placer à titre temporaire une somme de 1 500 000 F. en Bons du Trésor négociables pour une durée d'un an.
- Décision de changer le matériel et les logiciels informatiques de la Mairie.
- Décisions concernant l'organisation du service extérieur des Pompes Funèbres.



# La Maison de Retraite

La Maison de Retraite Jules SCHEURER de Bitschwiller-lès-Thann, établissement public intercommunal doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière, accueille des personnes âgées valides ou semi-valides depuis le 15 décembre 1947.

Le bâtiment ancien, "le château", a été construit au début du siècle par la famille Jules Scheurer qui y résida pendant plusieurs décennies.

Après la deuxième guerre mondiale, cette propriété fut léguée à l'Etat pour en faire une maison de retraite. Pendant une trentaine d'années, cet établissement fut géré avec dévouement par les religieuses de la Congrégation des Sœurs du Très Saint-Sauveur. Le 1<sup>er</sup> janvier 1980, les religieuses prirent leur retraite et la gestion fut confiée à un personnel laïc.

La Maison de Retraite Jules SCHEURER est située au 41, rue Joffre et offre aux résidents et visiteurs, dans son parc de verdure de plusieurs hectares, un cadre de vie paisible et reposant.

Le Président du Conseil d'Administration est élu par les Conseils Municipaux de Thann, Vieux-Thann et Bitschwiller-lès-Thann. Le Président actuel est M. Roger ZERRINGER. Il est chargé d'orienter la politique générale de l'établissement.

Le Directeur est nommé par le Conseil d'Administration après avis de la DDASS (Direction Départementale de l'Action Sanitaire et Sociale). Il est chargé d'appliquer au quotidien les décisions du Conseil d'Administration et de gérer l'établissement.

M. Hervé MAGOTT, également Directeur du Centre Hospitalier de Thann, est le nouveau Directeur. Il a pris ses fonctions le 1<sup>er</sup> septembre 1997, succédant à M. Gérard WIRTH, celui-ci ayant fait valoir ses droits à la retraite.

La capacité d'accueil de la Maison de Retraite est de 67 lits répartis en chambres individuelles (Pavillon Antoinette) et doubles (Villa 37 lits). 35 lits relèvent de la section de cure médicale, permettant ainsi le maintien des personnes en perte d'autonomie. Son rôle économique se traduit par l'emploi de 35 personnes (à temps plein ou partiel) et un partenariat local dense pour un budget annuel de fonctionnement de 8 715 000 francs.



## BUDGET 1997

### SECTION D'INVESTISSEMENT

#### DEPENSES

– Remboursement d'emprunts - Part en capital	75 035,69 F
– Frais d'étude	3 000,00 F
– Acquisitions :	613 098,83 F
• terrains	13 681,45 F
• matériel atelier	30 000,00 F
• instruments de musique	17 101,08 F
• conteneurs à verre	5 493,33 F
• micro HF pour salle des fêtes	187 344,04 F
– Construction de vestiaires au stade	119 134,92 F
– Construction d'un abri en forêt	76 927,98 F
– Travaux de restructuration de l'école maternelle	107 982,86 F
– Remplacement des fenêtres de la mairie	8 562,60 F
– Mise en place d'une borne d'incendie	171 428,97 F
– Réfection des sanitaires de l'école mixte	99 680,22 F
– Démolition de divers bâtiments	30 878,10 F
– Réparation chauffage (Poste et Maison Forestière)	138 142,48 F
– Mise en place d'une signalisation urbaine	145 274,45 F
– Travaux de voirie divers - 1997 -	316 034,54 F
– Couverture du fossé, rue Longchamp	64 391,20 F
– Création de pistes en forêt - 1997 -	178 458,34 F
– Travaux de sécurité sur la RN 66	49 973,02 F
– Remplacement d'une buse d'eau pluviale, rue Joffre	1 500 000,00 F
– Titres immobilisés	1 709,15 F
– Travaux effectués d'office pour le compte de tiers	
<b>TOTAL</b>	<b>3 953 333,25 F</b>

#### RECETTES

– Excédent d'investissement reporté	908 597,03 F
– Subvention Région - école maternelle	41 388,56 F
– Subvention Région - fenêtres de la mairie	13 432,81 F
– Subvention Département - vestiaires stade	106 072,00 F
– Subvention Département - abri en forêt	47 130,00 F
– Subvention Département - école maternelle	252 038,00 F
– Subvention Département - fenêtres de la mairie	18 803,00 F
– Subvention Département - voirie 1997	23 030,00 F
– Subvention Département - électricité église	79 441,00 F
– Subvention Département - couverture du fossé, rue Longchamp	71 470,00 F
– Subvention Communauté de Communes - abri en forêt	20 000,00 F
– Fonds de compensation de la T.V.A.	172 893,24 F
– Taxe Locale d'Équipement	89 032,00 F
– Cession d'immobilisations financières	15 446,62 F
– Autofinancement	2 094 558,99 F
<b>TOTAL</b>	<b>3 953 333,25 F</b>

### SECTION DE FONCTIONNEMENT

#### DEPENSES

60 – Achats et variations de stocks	653 378,93 F
61 – Services extérieurs	560 380,42 F
62 – Autres services extérieurs	225 422,87 F
635-637 – Impôts et taxes assimilées	366 598,97 F
012 – Dépenses du personnel	2 288 793,30 F
65 – Autres charges de gestion courante	1 664 920,11 F
66 – Charges financières	38 155,81 F
023 – Virement à la section d'investissement	2 094 558,99 F
<b>TOTAL</b>	<b>7 892 209,40 F</b>

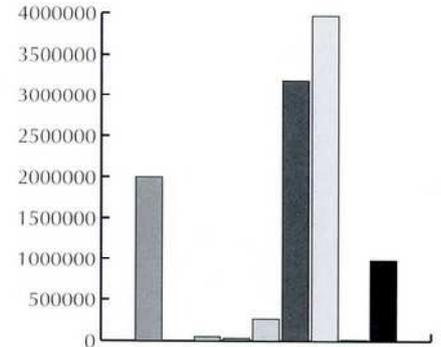
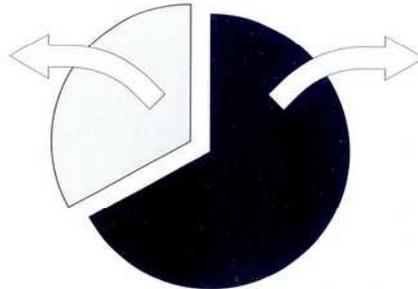
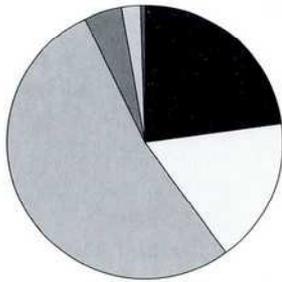
#### RECETTES

70 – Produits du domaine et ventes diverses	980 216,77 F
72 – Travaux en régie	15 085,92 F
73 – Impôts et taxes	3 966 662,55 F
74 – Dotations, subventions, participations	3 187 389,18 F
75 – Autres produits de gestion courante	265 070,47 F
013 – Atténuation de charges	32 869,19 F
76 – Produits financiers	50 578,82 F
77 – Produits exceptionnels	3 353,98 F
002 – Excédent de fonctionnement reporté	1 999 021,00 F
<b>TOTAL</b>	<b>10 500 247,88 F</b>

## BUDGET 1997 - RECETTES

INVESTISSEMENT : 3 953 333,25 F

FONCTIONNEMENT : 10 500 247,88 F



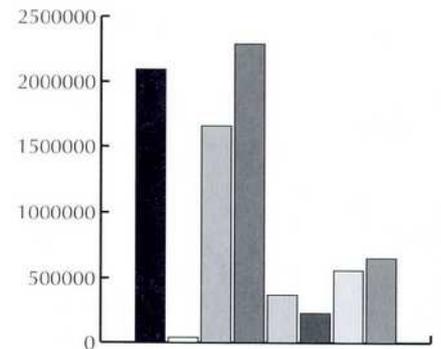
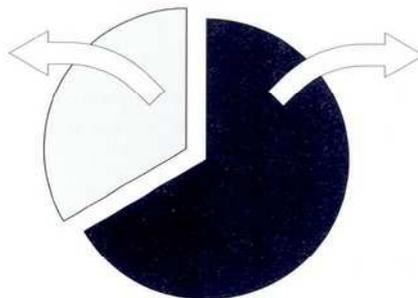
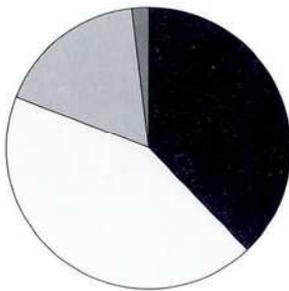
- Divers : 15 446,62 F
- Taxe locale d'équipement : 89 032,00 F
- Fonds de compensation de la T.V.A. : 172 893,24 F
- Prélèvement sur recettes de fonctionnement : 2 094 558,99 F
- Subventions : 672 805,37 F
- Excédent reporté : 908 597,03 F

- 70 - Produits du domaine et ventes diverses : 980 216,77 F
- 72 - Travaux en régie : 15 085,92 F
- 73 - Impôts et taxes : 3 966 662,55 F
- 74 - Dotations, subventions, participations : 3 187 389,18 F
- 75 - Autres produits de gestion courante : 265 070,47 F
- 013 - Atténuation de charges : 32 869,19 F
- 76 - Produits financiers : 50 578,82 F
- 77 - Produits exceptionnels : 3 353,98 F
- 002 - Excédent de fonctionnement reporté : 1 999 021,00 F

## BUDGET 1997 - DEPENSES

INVESTISSEMENT : 3 953 333,25 F

FONCTIONNEMENT : 7 892 209,40 F



- Remboursement d'emprunts : 75 035,69 F
- Acquisitions : 679 374,69 F
- Travaux : 1 698 922,87 F
- Titres immobilisés : 1 500 000,00 F

- 60 - Achats et variations de stocks : 653 378,93 F
- 61 - Services extérieurs : 560 380,42 F
- 62 - Autres services extérieurs : 225 422,87 F
- 635-637 - Impôts et taxes assimilées : 366 598,97 F
- 012 - Dépenses du personnel : 2 288 793,30 F
- 65 - Autres charges de gestion courante : 1 664 920,11 F
- 66 - Charges financières : 38 155,81 F
- 023 - Virement à la section d'investissement : 2 094 558,99 F

ACTUALITÉ

## ■ NAISSANCES :

- Le 15.02.1997 : Guilliane SCHIELKE  
Le 12.03.1997 : Grégoire BEHRA  
Le 17.03.1997 : Marion SCHWERTZ  
Le 20.03.1997 : Adrien AUER  
Le 20.04.1997 : Pauline MALLER  
Le 14.06.1997 : Cindy ETTERLEN  
Le 30.06.1997 : Anis GRINE  
Le 07.07.1997 : Dylan NANN  
Le 26.07.1997 : Guillaume FRITZ  
Le 02.08.1997 : Chloé KRETZ  
Le 22.08.1997 : Julien STURM  
Le 02.09.1997 : Noémie KUSTER  
Le 29.09.1997 : Jordan KLEIN  
Le 14.10.1997 : Marjolaine NUSSBAUM  
Le 21.10.1997 : Camille KLEIN  
Le 26.10.1997 : Aude BARON  
Le 30.10.1997 : Forestan PRIVAT  
Le 23.11.1997 : Léna RICCI  
Le 17.12.1997 : Charlotte LEAGON  
de Guy et Patricia BENOIST, 3 rue de la Tuilerie  
de Jean-Christophe et Valérie BERNHARDT, 4 rue Joffre  
de Christian et Véronique STOESEL, 15 rue Joffre  
de Thierry et Muriel RINGENBACH, 47 rue des Vosges  
de Jean-Marc et Isabelle SEKAY, 1 rue du Pont  
de Marc et Sylvie LA MARTA-BLASCO, 13 rue de la Fonderie  
de Cherif et Lobna TOUMI, 34 rue du Rhin  
de Christian et Nathalie FRITSCH, 1 rue du Castel Fleuri  
de Patrice et Sylvie ARNOLD, 38 rue du Rhin  
de Christophe et Catherine JENN, 2 rue de l'Industrie  
de Jean-Luc et Régine REYMOND, 14 rue des Tilleuls  
de Didier et Nathalie JACOB, 29 rue du Rhin  
de Siegfried et Elisabeth DIETRICH, 37 rue du Castel Fleuri  
de Christophe et Anne BREQUEL, 4 rue Bellevue  
de Denis KLEIN et Monique MUNIER, 36a rue du Rhin  
de Philippe BARON et Dominique TREIBER, 38a rue du Rhin  
de Marcel et Marie-Christine ZUSSY, 36 rue du Castel Fleuri  
de Sandro et Marie-Madeleine LORENTZ, 10 rue de l'Ecole  
de Steven et Clara HEUCHEL, 6 rue Joffre

## ■ MARIAGES :

### *Célébrés dans la Commune*

- Le 21.03.1997 : Siegfried KLEIN et Elisabeth DIETRICH, tous deux de Bitschwiller-lès-Thann  
Le 28.06.1997 : Julien GRIDI et Eva BIENTZ, tous deux de Bitschwiller-lès-Thann  
Le 26.07.1997 : Frédéric KERN et Sylvie ORTELLI, tous deux de Bitschwiller-lès-Thann  
Le 09.08.1997 : Jean-Yves LE ROC'H, d'Orléans et Virginie FICHTER, de Bitschwiller-lès-Thann  
Le 23.08.1997 : Daniel RENTZ et Joëlle DESFORGES, tous deux de Bitschwiller-lès-Thann  
Le 23.08.1997 : Marc WEIGEL et Nathalie HENRIOT, tous deux de Bitschwiller-lès-Thann  
Le 11.10.1997 : Philippe JUNCKER, d'Orschwihr et Isabelle SYREN, de Bitschwiller-lès-Thann  
Le 08.11.1997 : Laurent GULLY, de Bitschwiller-lès-Thann et Iréna BUDNIK de Zlotow (Pologne)

### *Célébrés hors de la Commune*

- Le 28.06.1997 à Mollau : Philippe BARON, de Bitschwiller-lès-Thann et Dominique TREIBER, de Mollau  
Le 12.07.1997 à Beaurains : Olivier JOLY, de Bitschwiller-lès-Thann et Valérie CAMUS de Beaurains  
Le 12.07.1997 à Storckensohn : Patrick SOEHNLEN, de Bitschwiller-lès-Thann et Véronique HOFFNER, de Storckensohn

## ■ DÉCÈS :

- Le 01.01.1997 : Edouard BEHA, 25 rue Joffre  
Le 10.01.1997 : Jeanne DIETMANN née JELSCH, 41 rue Joffre  
Le 12.01.1997 : Eugénie THOMAS née MEIER, 7 rue de la Carrière  
Le 12.01.1997 : Madeleine TSCHAEN née OTT, 41 rue Joffre  
Le 15.01.1997 : Anna FOLTZ née WOLGROTH, 41 rue Joffre  
Le 28.01.1997 : Louise SCHWERTZ née BRUCKERT, 1 rue du Burn  
Le 02.02.1997 : Georgette ROGUET née SCHULLER, 41 rue Joffre  
Le 03.02.1997 : Germaine LINCK née VOINSON, 41 rue Joffre  
Le 21.02.1997 : Inès REBELLATO née COLOTTO, 41 rue Joffre  
Le 29.03.1997 : Albert NAFFZGER, 41 rue Joffre  
Le 07.04.1997 : Marguerite KRETZ née WOGENSTAHL, 27 rue du Chemin de Fer  
Le 29.04.1997 : Alphonsine SEILLER née KAYSER, 41 rue Joffre  
Le 02.06.1997 : Maria MEISTERSHEIM née VUILLIER, 41 rue Joffre  
Le 09.07.1997 : Suzanne FRECHARD née MUNSCH, 41 rue Joffre  
Le 10.07.1997 : Suzanne NAEGELI née BRAUER, 41 rue Joffre



Le 13.07.1997 : Gabrielle KIRSCHER née MURA, 41 rue Joffre  
Le 16.07.1997 : Léonie MALAGUT née NAEGELEN, 7 rue Joffre  
Le 20.07.1997 : Joséphine DESRAY née FRITSCH, 41 rue Joffre  
Le 31.07.1997 : Caroline BEHA née HAETTINGER, 25 rue Joffre  
Le 04.08.1997 : Alphonse MARGREITHER, 14 rue du Rhin  
Le 14.08.1997 : Georgette LUSCHER née ZUSSY, 22 rue du Grand'Pré  
Le 25.08.1997 : Léon HALTER, 41 rue Joffre  
Le 03.09.1997 : Senda SANNER, 41 rue Joffre  
Le 25.09.1997 : Eugénie GASSER née BUHR, 41 rue Joffre  
Le 23.11.1997 : Marthe BIENTZ née FEST, 21 rue du Rangen, Thann  
Le 24.11.1997 : Nicole RUDOLPH née NAEGELEN, 17 rue des Graveurs  
Le 30.11.1997 : Paul KIPFER, 16 rue de l'Altrain, Willer-sur-Thur  
Le 01.12.1997 : Jeanne KUDER née DREYER, 35 rue des Vosges  
Le 06.12.1997 : Lucien BINDER, 41 rue Joffre  
Le 22.12.1997 : Barbara KASIL, 41 rue Joffre



## ■ ANNIVERSAIRES

### NOCES DE PALISSANDRE (65 ans)

Le 03.06.1998 : Eugène SCHUWER et Elisabeth RUFFIO, 10 rue des Vosges

### NOCES D'OR

Le 10.01.1998 : Jean MALQUIT et Jacqueline LASSERE, 6 rue du Canal  
Le 08.02.1998 : Mario CAFARELLI et Irma DI CICCIO, 13 rue de la Chapelle  
Le 27.03.1998 : François GERBER et Fanny COLOMBO, 7 chemin de l'Allenborn  
Le 03.05.1998 : Jean CHAPPEY et Marguerite GOLLY, 7 rue des Vignes  
Le 12.05.1998 : Pietro BRUNO et Vincente MANZO, 15 rue des Imprimeurs  
Le 30.06.1998 : Jean CATALA et Catherine WILLIG, 13 rue des Vosges  
Le 06.08.1998 : Jean CORTI et Agnès GSTALDER, 10 rue Bellevue

### 90<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE

Le 29.07.1998 : Germaine BOBACHER née GISSINGER, 43 rue des Vosges  
Le 15.09.1998 : Eugène SCHUWER, 10 rue des Vosges  
Le 21.01.1999 : Joseph FEDER, 35 rue Joffre

### 85<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE

Le 18.03.1998 : Joséphine EDEL née KUBLER, 24 rue de la Carrière  
Le 30.07.1998 : Emile ANDERHALT, 39 rue Joffre  
Le 18.09.1998 : Alice KOENIG née ANTONIETTI, 58 rue des Vosges  
Le 20.11.1998 : Alphonse HORNY, 15 rue du Pont  
Le 06.12.1998 : Nicolas HOFFNER, 1 rue du Grand'Pré  
Le 12.01.1999 : Antoinette PETER née FALLECKER, 8 rue Bellevue

### 80<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE

Le 04.02.1998 : Colette SCHIBI née WASSMER, 5 rue Joffre  
Le 10.07.1998 : Irma TRITZ née TSCHIERET, 13 rue de la Fonderie  
Le 22.09.1998 : Jean MALQUIT, 6 rue du Canal  
Le 30.10.1998 : Elisabeth ROGGENHOFER née GANTZER, 11 rue de la Tuilerie  
Le 07.02.1999 : Ruth TSCHAEGLER née ARNOLD, 6 rue des Graveurs  
Le 26.02.1999 : Madeleine BENDER née SIFFERLEN, 26 rue des Vosges



## UN BITSCHWILLEROIS MEILLEUR OUVRIER DE FRANCE EN 1997

Pour la première fois en Alsace, le titre de Meilleur Ouvrier de France en lunetterie est décerné à un concitoyen Xavier CHRISTIN.

Xavier Christin a 40 ans et habite à Bitschwiller depuis 1989 avec son épouse et sa fille. Il travaille chez l'opticien mulhousien Nageleisen. Outre sa passion pour son métier de lunetier, il est également très intéressé par le matériel d'optique et d'astronomie et fait partie de l'association Chasseurs d'Eclipses.

En compagnie d'autres Meilleurs Ouvriers de France, il a présenté ses œuvres sur un stand animé et très visité lors des Journées d'Octobre à Mulhouse du 3 au 12 octobre 1997.

Félicitations à Xavier Christin qui a passé 1 000 heures dans sa cave pour fabriquer une paire de lunettes unique, son chef-d'œuvre. Son épouse a également sa part dans cette réussite qu'elle a patiemment accompagnée.

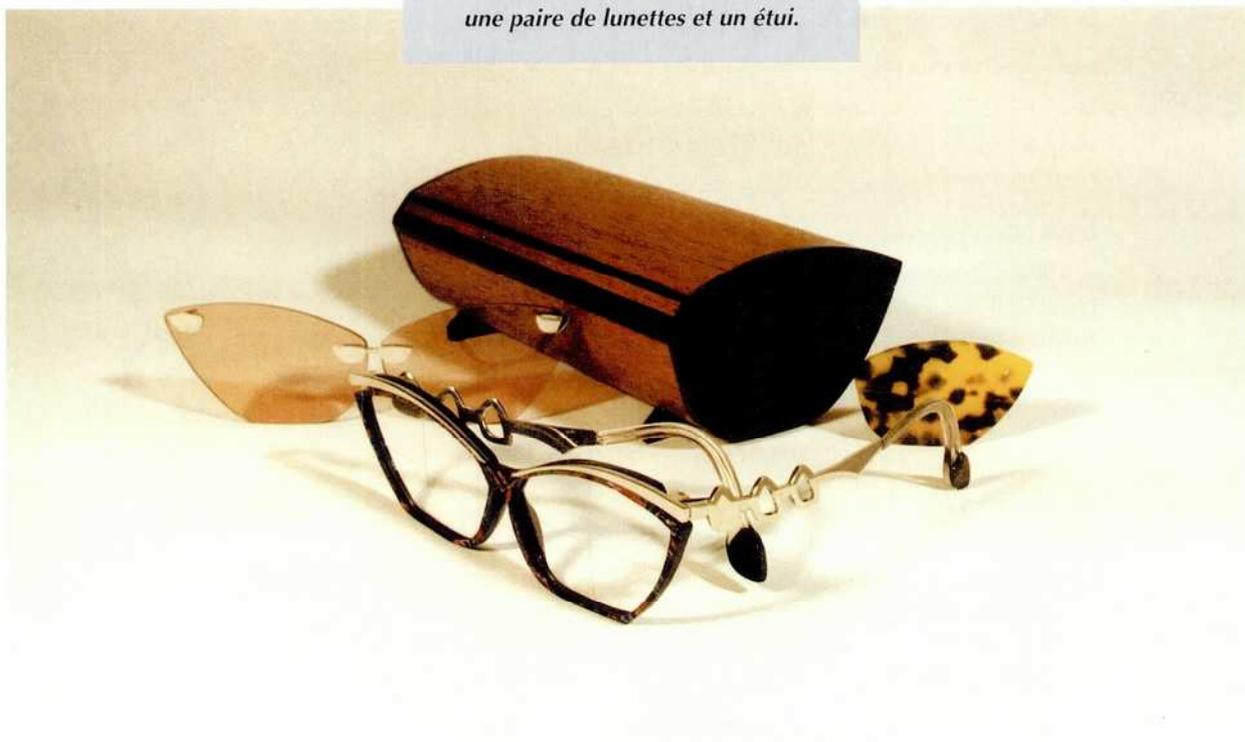
Ce concours, fondé en 1924, se déroule tous les 3 ans. Il récompense les ouvriers et artisans qui excellent dans leur domaine. Les candidats doivent faire preuve de leur talent en réalisant un chef-d'œuvre. Ils sont ensuite notés par un jury national qui propose ceux qu'ils estiment les plus dignes d'obtenir le titre envié de "Un des Meilleurs Ouvriers de France".

Pour y parvenir, les candidats doivent développer créativité, savoir-faire, rigueur pour viser un idéal d'excellence.

Depuis l'origine du concours, le travail manuel a changé dans les moyens de production, les méthodes, les métiers mais reste porteur de valeurs de liberté, de créativité et d'accomplissement personnel.

Pour le 20<sup>e</sup> concours 1997, 3 000 candidats exerçant leur art dans 200 métiers se sont présentés. 300 d'entre eux, dont 6 Haut-Rhinois, ont obtenu le titre de Meilleur Ouvrier de France.

*L'œuvre de Xavier Christin :  
une paire de lunettes et un étui.*



# Le Meilleur Ouvrier de France

## **Xavier Christin répond à nos questions :**

### ***Comment avez-vous participé à ce concours ?***

L'idée m'est venue lors d'une rencontre avec un Meilleur Ouvrier de France qui m'a encouragé à concourir. J'ai déposé un dossier d'inscription et commencé à installer du matériel dans la cave de mon logement.

A partir du thème imposé d'une paire de lunettes, j'ai d'abord recherché et essayé différentes matières avant de réaliser :

- une pièce imposée, la paire de lunettes,
- une pièce libre, une face solaire pour les lunettes et un étui de présentation.

En tout, 1 000 heures de travail pendant une année.

### ***Quelle satisfaction retirez-vous de ce succès ?***

C'est la réussite professionnelle dans toutes les composantes du métier, de la conception à la finition.

### ***Le meilleur souvenir ?***

D'abord, l'annonce de la réussite, au téléphone, le jour de mon anniversaire.

Ensuite la réception à l'Élysée en compagnie de mon épouse pour récompenser les lauréats du concours.

### ***Le moment le plus difficile ?***

L'approche du délai final avec le risque de ne pas être prêt à temps, de casser une pièce au dernier moment.

### ***Vos conseils pour d'éventuels futurs candidats ?***

Il faut être capable de rigueur, de persévérance et de volonté : recommencer l'ouvrage jusqu'à la perfection, ne pas abandonner avant la fin.

### ***Comment s'inscrire au 21<sup>e</sup> concours 1998-2000 ?***

Le 21<sup>e</sup> concours va s'ouvrir en 1998, la finale se déroulera en l'an 2000.

Pour y participer, il faut être de nationalité française et avoir au moins 23 ans au 31 décembre 1998.

Les dossiers d'inscription peuvent être demandés au Commissariat Général du Haut-Rhin des Meilleurs Ouvriers de France à Monsieur Gérard Rapp, 4, rue des Champs, 68510 GEISPITZEN.



*Xavier Christin médallé et son épouse  
au Palais de l'Élysée.*

## ATELIER NOEL A L'ECOLE MATERNELLE



*"Maîtresse, t'as vu ? 'y a des mamans ! elles font quoi ?"*

Etonnés, mais ravis, les enfants qui se rendent en salle de motricité ce matin-là observent le groupe qui "s'active" dans le nouveau hall d'entrée de l'école.

Rendus trop curieux, ils ne résistent pas à l'envie de s'approcher de la table ronde (habituellement utilisée par eux en atelier bibliothèque) et de poser des questions (séance de langage spontané).

Ils apprennent que les mamans donnent de leur temps pour réaliser dans la bonne humeur les objets de la vente de Noël :

- Elles découpent, elles cousent, elles assemblent, elles décorent, parfois même elles se brûlent avec le pistolet à colle.
- Nos assistantes maternelles Marie-Jo ou Raymonde viennent à leur secours avec des pansements et entretiennent l'ambiance conviviale avec du café.

L'équipe pédagogique de l'école remercie chaleureusement la quinzaine de personnes qui ont apporté leur contribution (et qui ne figurent pas toutes sur la photo) ainsi que tous les acheteurs de la vente. Le bénéfice réalisé légèrement supérieur à 4 200 F. permettra d'équiper les 3 classes en jeux (nouveaux ou à renouveler).

Les mamans ou mamies proposent de revenir l'année prochaine et ajoutent parfois ces propos : "même si je n'ai plus de petit à l'école maternelle, n'hésitez pas à me solliciter !"

**MESSAGE REÇU !**

*La Directrice,  
Paulette FRICOTTEAUX*

## ECOLE ELEMENTAIRE

### La presse à l'ordre du jour : Mini-Journal 27<sup>e</sup> !

Depuis le mois de décembre 1991, la parution régulière du Mini-Journal est un événement attendu impatiemment par les élèves de l'école.

A raison de trois ou quatre numéros par année, il aborde des thèmes divers et toutes les classes de l'école participent à sa conception et à sa réalisation, ce qui se traduit par un ensemble varié, tant au niveau du contenu, que de la forme.

Les élèves du CP, tout comme leurs aînés ont toujours des articles à y faire paraître.

Il permet, par ailleurs, d'être un lien entre les différents membres de la communauté scolaire et il est également ouvert aux enfants de la grande section de l'école maternelle, qui s'y expriment par une petite phrase ou par un dessin.

Il se présente le plus souvent sous la forme d'une feuille A3 pliée en deux, c'est-à-dire qu'il contient généralement quatre pages.

### Au projet d'école

L'élaboration du Mini-Journal s'inscrit parfaitement dans le cadre des programmes nationaux d'enseignement, au niveau de la maîtrise de la langue française et au niveau de l'utilisation de l'outil informatique au moyen d'un logiciel adapté.

C'est pourquoi, cette action, adoptée en conseil d'école, figure depuis plusieurs années au projet d'école.

Une fois les articles composés dans les classes, ils sont centralisés sous la coordination d'un maître et ils sont ensuite tapés sur le clavier de l'ordinateur par les élèves du cycle des approfondissements.

Il ne reste plus qu'à assurer la mise en page, et à effectuer les photocopies pour un tirage d'environ 200 exemplaires.

Cette année un prolongement très intéressant a pu être proposé aux 63 élèves des cours moyens, qui ont visité les locaux du journal *l'Alsace* à Mulhouse le jeudi 15 janvier dernier.

Ils ont ainsi pu assister à la "naissance" d'un Journal des Enfants et ont admiré le travail de la rotative qui assure un tirage de plus de 50 000 exemplaires en une heure ! Les animateurs ont également expliqué, au fur et à mesure de la visite, les différentes phases du cheminement de l'information, depuis son arrivée jusqu'à son départ sous forme de journal !

Les élèves ont particulièrement été impressionnés par la grande salle où

des dizaines d'ordinateurs sont à la disposition des clavistes pour leur travail de traitement de l'information.

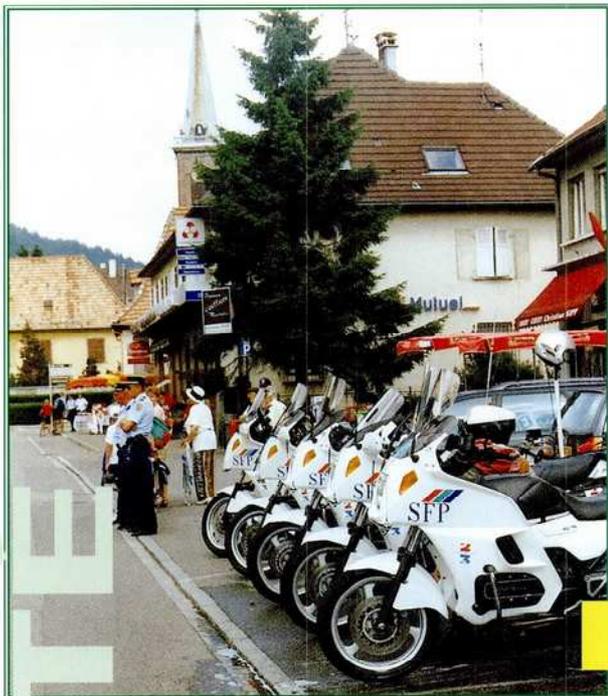
Il reste à souhaiter, que les enfants, dans leur cheminement vers l'âge adulte, prennent conscience de l'importance de la presse dans la vie quotidienne, qu'ils parviennent le plus rapidement possible au stade du lecteur, critique averti, pour maîtriser ce qui reste, malgré l'apparition de nouveaux médias, un moyen de communication privilégié.



Visite des locaux du journal "l'Alsace".

Le Directeur,  
J.M. BELLICINI

# Le Tour de France chez nous



Grande effervescence, le Tour de France passe à Bitschwiller. Dès les premières heures de la journée du 24 juillet, une foule impressionnante occupe le village, depuis la sortie de Willer (où chez Speck Sports était exposé l'immense vélo du Diablo) jusqu'au col du Hundsrück... Tout le long de la route du Tour, les trottoirs par endroits meublés de fauteuils, chaises et même tables de camping, sont pleins de monde.

Sur le coup de dix heures, le circuit est interdit aux véhicules à moteur, et l'ambiance de fête s'installe, des banderoles d'encouragement sont accrochées au travers de la route, ou aux grillages. Les jeunes, à grands coup de bombe de peinture, inscrivent sur la route des "allez Virenque !", "vas-y Laurent !" et ceci sous le regard bienveillant de la maréchaussée postée à chaque sortie de rue.

Vers 14 heures c'est le grand tintamarre des caravanes publicitaires. Chacun petit ou grand, essaye d'attraper un petit cadeau ou un souvenir, mais les Mickey, Donald, Astérix passent vite et ne s'arrêtent pas toujours.

La logistique de la télévision.



Les hélicoptères du Tour se ravitaillent au stade municipal.



# Le Tour de France chez nous

Puis, enfin, une heure plus tard, les coups de sifflets des motards annoncent le passage des coureurs, le moment magique tant attendu.

Le peloton multicolore passe comme un rêve sous un tonnerre d'applaudissements. "Regarde c'est Virenque !", "c'est Ullrich qui prend sa musette !", etc..., et en quelques secondes la fête est terminée, la voiture balai ferme la marche... il fallut plusieurs heures pour évacuer les pentes du Hundsrück. Félicitations aussi à nos restaurateurs qui ont parfaitement soigné l'image de marque de Bitschwiller, même Jacques Chancel impressionné par la qualité de l'accueil et du service a promis de revenir, avec ou sans le Tour.



Le passage au village...



La montée du Hundsrück.



## LE TOUR DANS LA REGION

### COLMAR 4 FOIS

- 1931 vainqueur de l'étape LEDUCQ
- 1949 vainqueur de l'étape GEMINIANI
- 1955 vainqueur de l'étape HASSENFORDER
- 1957 vainqueur de l'étape HASSENFORDER
- 1997 vainqueur de l'étape STEVENS

### MULHOUSE 12 FOIS

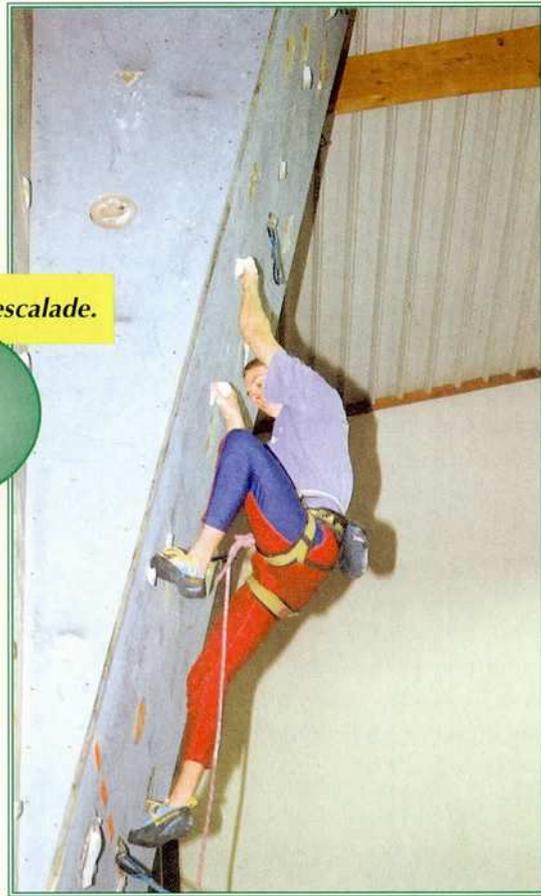
- 1925 vainqueur de l'étape FRANTZ
- 1926 vainqueur de l'étape BUYSSÉ
- 1948 vainqueur de l'étape VAN DIJCK
- 1952 vainqueur de l'étape GEMINIANI
- 1959 départ du Tour
- 1969 vainqueur de l'étape AGOSTINHO
- 1970 vainqueur de l'étape FREY
- 1971 départ du Tour
- 1973 vainqueur de l'étape GODEFROOT
- 1976 vainqueur de l'étape MAERTENS
- 1981 vainqueur de l'étape HINAULT
- 1992 vainqueur de l'étape FIGNON

# Arrêts sur images



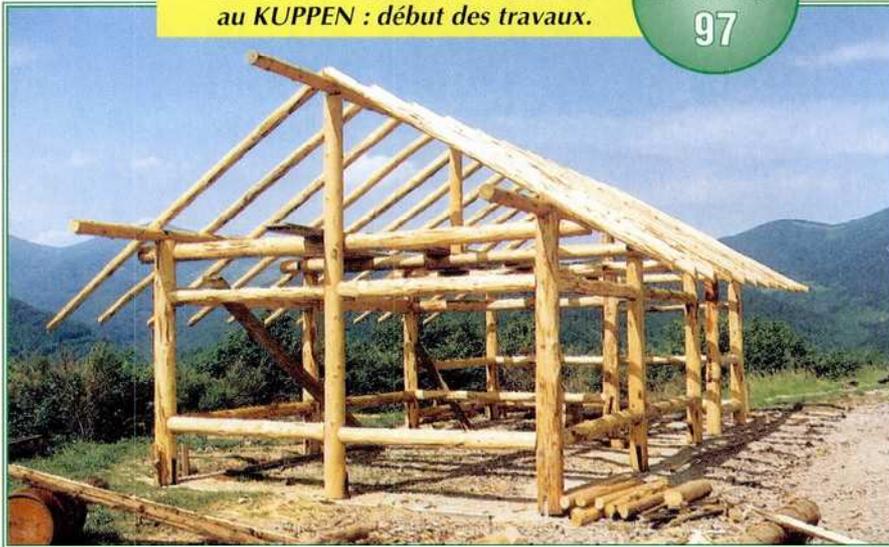
Compétition d'escalade.

2/3  
97



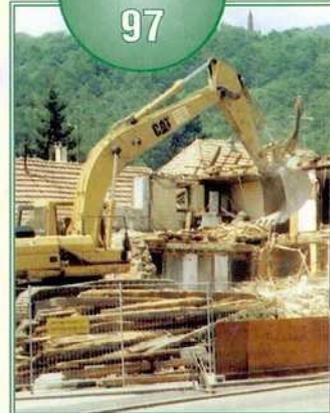
# VARIETES

"La nouvelle cabane des conscrits"  
au KUPPEN : début des travaux.



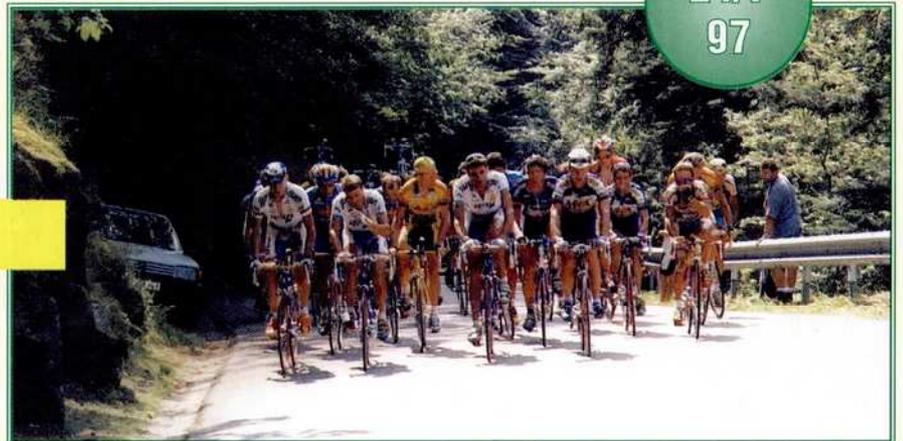
Printemps  
97

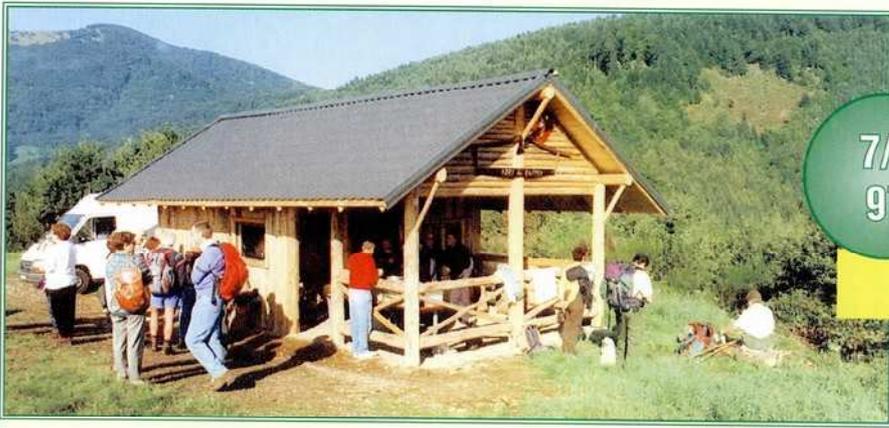
JUIN  
97



24/7  
97

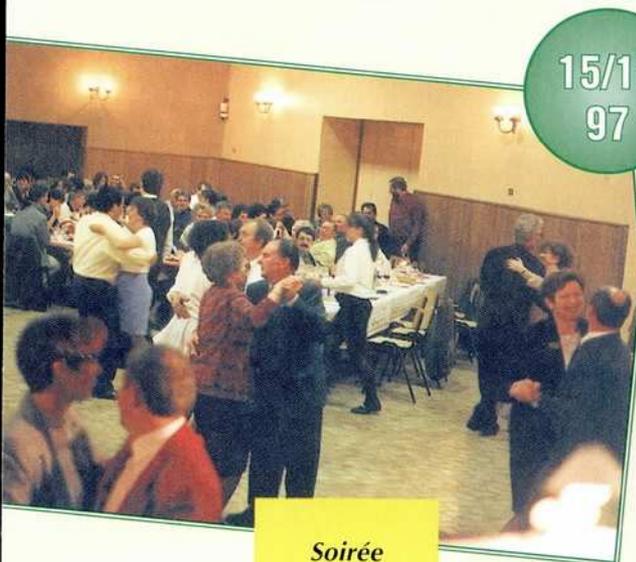
Tour de France.





7/9  
97

Sortie pédestre.



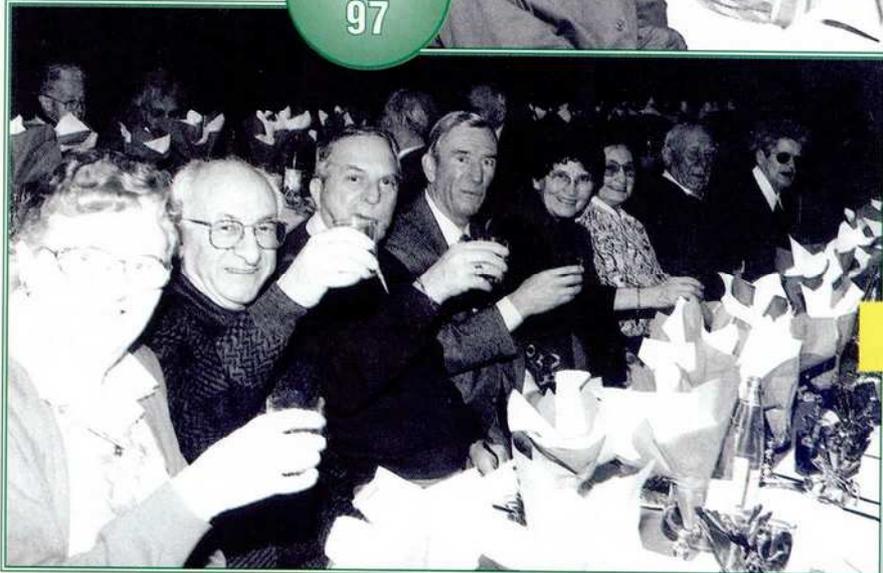
15/11  
97

Soirée  
familiale.



Démolition de la Friterie,  
réaménagement du centre.

7/12  
97



Fête de Noël du 3<sup>e</sup> Age.

## Un vestige du passé à jamais disparu : La Chapelle de BITSCHWILLER

Une des plus anciennes rues de notre commune porte le nom de rue de la Chapelle - "Kapel Weg" sur les anciens cadastres. Cette appellation lui vient d'un ancien lieu de culte qui se trouvait au débouché de cette rue sur la route nationale à l'emplacement de l'actuelle pharmacie. Qu'est-ce que les diverses archives ont retenu concernant cet édifice ?

Malachie TSCHAMSER, dans sa "Chronique de THANN", nous apprend qu'en 1279 des moines franciscains de FRIBOURG EN BRISGAU cherchaient à s'installer à THANN. Thiébaud de FERRETTE, le Seigneur de l'Engelbourg n'ayant pas de place pour les loger, les recommanda à son cousin, Berthold de Falkenstein, Prince Abbé de MURBACH. Ce dernier possédait à BITSCHWILLER des propriétés considérables et céda aux moines une grande maison. La Chapelle Saint Nicolas qui existait déjà dans ce village pouvait leur servir de lieu de culte. Ils s'installèrent donc en 1284 et restèrent pendant 13 ans avant de s'établir définitivement à THANN.

Nous ne connaissons pas la date de construction de cette chapelle. Tout ce que l'on peut dire c'est qu'elle existait avant 1279 et qu'elle était dédiée à Saint Nicolas. Rappelons que la première mention, dans un texte, de notre village date de 1250. Pour une meilleure compréhension du texte, il faut se remémorer que BITSCHWILLER faisait partie à cette époque de la paroisse de WILLER, en même temps que GOLDBACH et ALTENBACH. Nos ancêtres étaient donc obligés de se rendre à l'église de WILLER pour assister au moins aux offices dominicaux, faire baptiser leurs enfants, se marier ou s'y faire enterrer. La paroisse de WILLER dépendait du doyenné du SUNDGAU de l'évêché de BALE. Ce dernier englobait alors toute la Haute-Alsace.

Notre chapelle est de nouveau citée en 1342, dans les archives de SAINT AMARIN. Pendant la Guerre de Cent Ans, en 1376, BITSCHWILLER sera incendié par les "Anglais", des troupes mercenaires qui traversaient la vallée. Grâce aux généreux dons de Werlin GRUSSER et de son épouse Hedina, la chapelle a pu être reconstruite en 1398. C'est l'évêque suffragant de BALE, Georges, évêque de Dimitrie, de l'ordre des

Dominicains, qui a consacré l'édifice toujours dédié à Saint Nicolas et pourvu de trois autels.

Nous sautons une période de près d'un siècle pour arriver aux années 1477-1478. C'est une date capitale, car elle confirme toute l'importance prise par notre lieu de culte.

Dès son entrée en fonction, à la tête de l'abbaye de MURBACH, Achatius de Griessen fonde une chapellenie à BITSCHWILLER. Cela veut dire qu'un prêtre est rattaché à la chapelle avec charge pour lui d'y célébrer au moins deux fois par semaine la Sainte Messe. En contrepartie, il percevait une rémunération. Cette fondation, ainsi que les revenus qui s'y rattachent sont confirmés le 31 janvier 1478 par l'évêque de BALE en son château de PORRENTROY. La plupart du temps, cette fonction de chapelain était exercée par le curé de WILLER.

En 1504, le bénéfice de la chapellenie de BITSCHWILLER est incorporé à l'abbaye de MURBACH par le cardinal Raymond PERAUDI.

En ces temps reculés, la ferveur religieuse n'est pas toujours très grande. La com-

pétence et l'attitude des prêtres ne sont pas exemplaires non plus. Il leur arrive de négliger les lieux de culte. Une visite pastorale en 1632, donc juste au début des graves événements de la Guerre de Trente Ans, nous apprend que la chapelle exige une restauration : les fenêtres sont brisées, le pavé est mauvais, les images des autels latéraux sont bonnes à être brûlées. Puis survient la terrifiante incursion des Suédois et 15 ans plus tard, le rapport de visite de 1647 signale que la chapelle est presque en ruine, trois autels ne sont pas consacrés, l'unique cloche a été enlevée. Il faut rappeler ici que la Guerre de Trente Ans a complètement décimé la population de la vallée. Il ne restait plus que 4 familles à BITSCHWILLER et il n'y avait plus qu'un seul prêtre pour desservir toute la vallée.

Le calme revenant progressivement dans la région, notre chapelle sera restaurée peu à peu entre 1655 et 1670. En 1671, la chapellenie est cette fois incorporée, à vie, à la paroisse de WILLER, c'est-à-dire que le curé de WILLER devra célébrer la messe à la chapelle,



# La chapelle du village

en contrepartie, il percevra les bénéfices qui y sont rattachés. Nous avons connaissance de ces avantages par une estimation faite un siècle plus tard, au début de la période révolutionnaire. On y apprend que le curé "jouissait" de :

- 7 fauchées de pré (2,53 hectares) produisant une rente annuelle de 165 livres 20 schillings
- 4 lits 1/4 de champs (1,40 hectares) produisant une rente annuelle de 28 livres 5 schillings
- 1 chènevière produisant une rente annuelle de 7 livres
- 1 pièce de terre en sombre.

En 1720 une petite cloche, appelée "Susannaglöckle" dans le langage populaire, a été installée dans le clocher de la chapelle. Elle porte comme inscription : "Heinrich Winauer goss mich in Basel 1720".

Une autre date importante est celle de 1751. Dans un rapport du curé Jean Thiébaud GOETZMANN, chanoine de THANN, nous trouvons une description complète et détaillée de notre chapelle.

Elle mesurait : 15 m de long,  
9 m de large,  
8 m de hauteur intérieure.

On y pénétrait par une grande porte à double battant à l'ouest ou une petite porte au sud. Elle était éclairée par 2 fenêtres vitrées de chaque côté de la nef. Le chœur était séparé par un banc de communion en bois avec double porte fermant à clef. Une chaire était placée à gauche. Le maître autel avait une hauteur de 4 m, il était en bois sculpté et doré avec un tableau représentant la Sainte Trinité. Au milieu de l'autel, il y avait une pierre gravée portant les marques de la consécration. Sur l'autel se trouvaient trois nappes blanches neuves, un crucifix, deux chandeliers et un "eaubénitier" attaché au grillage, de cuivre et de pareille gran-

deur que ceux des autres églises. En ce qui concerne les deux autels latéraux, les tableaux représentaient l'un la Nativité de Notre Seigneur et l'autre Saint Antoine de Padoue. La chapelle était pavée de carreaux de brique et la nef était pourvue de bancs en fort bon état et suffisants pour toute la communauté de BITSCHWILLER. Les murs étaient blanchis et le plafond était en bois. En ce qui concerne l'extérieur, on signale que les murs sont en bon état, à l'exception du côté nord qui est un peu délabré et a besoin de quelques réparations. Un clocher de 3 m de haut contient une petite cloche qui est certainement celle dont nous avons parlé plus haut. Les ornements (chasuble, aube,...), calice et patène en argent doré, appartiennent aux RRPP Cordeliers de THANN et étaient conservés dans la maison du maire Jacques KIENZLIN, de crainte d'être volés !..

Le curé de WILLER ne devait dire la messe que trois fois par an à la chapelle : le jour de la Trinité, celui de Saint Nicolas auquel la chapelle était dédiée et celui de Saint Wendelin. On peut penser que les autres jours, ce sont les Cordeliers qui assuraient les offices. Les Capucins de THANN venaient dire la messe aux ouvriers des mines et des usines métallurgiques à la demande du Directeur de la Fonderie François Etienne WILLEM. Les ouvriers devaient dédommager les prêtres.

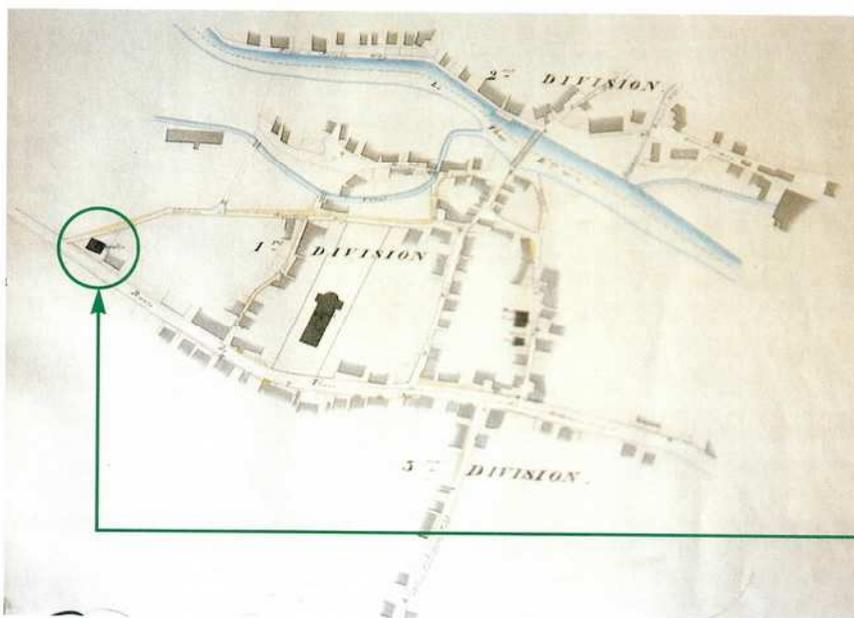
En conclusion de ce rapport, on peut dire que notre village possédait au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, un lieu de culte bien tenu et adapté à l'importance de sa population.

Dix ans plus tard, les archives nous ont laissé le témoignage d'un événement cocasse : En 1763 notre chapelle a été "polluée". Ce 16 juillet il devait faire chaud car "on auroit trouvé deux personnes de différent sexe déshabillées exprès jusqu'à la chemise et dans cet état scandaleusement couchées l'une sur l'autre dans la chapelle Saint Nicolas audit Bitschwiller où on pouvoit cydevant célébrer la messe, de là il résulteroit une pureté noble que les deux lascives et scandaleux auroient par leur acte de luxure polluée ladite chapelle et par là empêché d'y oser ultérieurement célébrer la messe...".

La lettre adressée à l'évêque de BALE pour demander la "reconciliation" de la chapelle est signée par Michel FIECHT et Antoine FRIBURGER, maire et préposé de la Communauté de BITSCHWILLER.

(suite au prochain bulletin)

J.P. GASSER



Plan Cadastral de 1840

La chapelle.

# Joseph Conrad, céramiste

## Un artiste local méconnu : Joseph CONRAD 1897 - 1938

Si, au courant de l'année écoulée, vous avez visité le Musée des "Amis de THANN" votre attention a dû être attirée par une vitrine contenant des pièces de porcelaine décorées. Vous serez étonnés d'apprendre que ces objets magnifiques ont été réalisés par un artiste bitschwillerois, Joseph CONRAD.

Né le 22 mars 1897 dans notre village, il était le cadet d'une famille de 10 enfants. Il avait fréquenté l'Ecole de Dessin de la Société Industrielle de Mulhouse qui devait lui donner une formation de dessinateur sur tissu. Mais en raison de la crise qui sévissait dans le textile, il ne poursuivit pas ce cursus et dirigea ses talents vers la peinture de décors sur porcelaine que lui enseigna un artisan peintre à EPINAL.

Sa formation achevée, il a pu ouvrir vers les années 1923/24 un petit atelier de peinture sur porcelaine dans la maison paternelle, 18, rue des Vosges, au coin de la rue Haute. Le travail très spécialisé consistait à acheter des pièces de porcelaine blanche brute, à les peindre à la main et à les recuire dans un four pour fixer définitivement le décor. Après son mariage en 1928, il établira son atelier à THANN, puis en 1932, il s'installera définitivement à COLMAR comme artisan peintre céramiste.

Travailleur acharné, il a créé et peint de nombreux décors sur services de table, services à thé, à café, vases, bonbonnières, etc... Il participa à plusieurs expositions et en 1931 à COLMAR, il remporta le diplôme de la Médaille d'Or. Il décéda prématurément le 23 septembre 1938 à COLMAR à l'âge de 41 ans.

Peut-être des familles bitschwilleroises possèdent-elles encore des pièces décorées par cet artiste. Elles sont faciles à identifier car elles portent toutes sa signature.

Jean-Pierre GASSER

Nos remerciements à Madame M. BILGER qui nous a communiqué les renseignements concernant la vie de son père et qui a légué les pièces exposées au Musée des "Amis de THANN".



Joseph CONRAD dans son magasin de porcelaines décorées, 1, rue de la Porte Neuve à COLMAR.



# L'abri forestier et son inauguration

Préservé du déferlement des touristes motorisés, le massif du Rossberg et du Thannerhubel a su conserver un caractère d'authenticité apprécié de tous ceux qui aiment véritablement la nature. L'on oublie trop souvent que ce patrimoine n'a pu parvenir jusqu'à nous dans cet état de conservation qu'en raison de la sagesse de ceux qui en ont assuré la gestion par le passé. Aujourd'hui il nous appartient de poursuivre cette gestion raisonnable en préservant non seulement ce magnifique site naturel des agressions des promoteurs du béton touristique mais également des visées de certains "protecteurs de la nature" qui souhaitent le transformer en sanctuaire d'où sera exclue toute présence humaine.

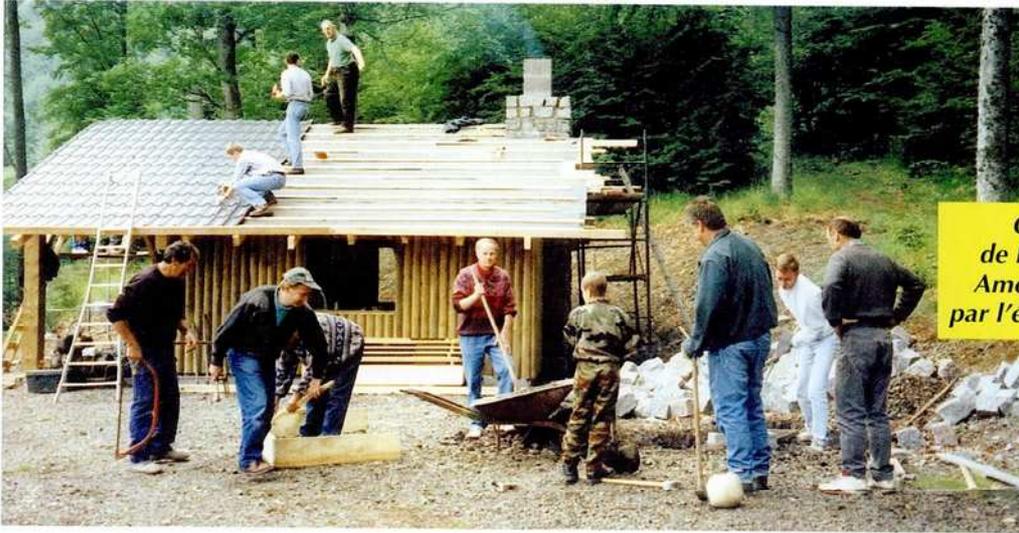
Niché en contrebas de la place Zundel sur le sentier du Vogesapfad qui relie Bitschwiller au Thannerhubel, un nouvel abri forestier est désormais à la disposition des nombreux randonneurs et promeneurs attirés par ce site magnifique. Idéalement placé à mi-parcours de l'ascension cet abri en rondins de bois permet aux organisateurs de sorties pédestres de prévoir une étape conviviale et revigorante : bancs, tables et cheminée sont à disposition.

Etudié par les services de l'ONF et réalisé sous la houlette de M. GUTH, notre garde forestier, l'abri a été inauguré le 7 septembre dernier à l'occasion de la traditionnelle sortie pédestre des sociétés dont c'était la 20<sup>e</sup> édition. Le coût de cette réalisation financé par la Commune avec l'aide des subventions du Conseil Général, de la Communauté de Communes et du Club Vosgien s'élève à 130 000 F. A noter également que cette construction a non seulement mobilisé les bûcherons et le personnel de la Commune mais aussi le Conseil Municipal au grand complet qui a assuré la pose de la toiture.

Conçu pour résister aux aléas climatiques et adapté à une utilisation intensive, le Vogesapfadhisla marque le lien très fort qui existe entre les Bitschwillerois et leur patrimoine naturel et constitue aussi un témoignage de leur sens de l'accueil et de l'hospitalité.



# L'abri forestier et son inauguration



Construction de l'abri forestier : Aménagement final par l'équipe du Conseil.



Inauguration du Vogesapfadhisla.



# Le concert de printemps

Le concert du dimanche 20 avril a réuni en l'église Saint Alphonse de Bitschwiller plus de cent choristes et musiciens. Préparé minutieusement pendant de longues semaines et demandant des répétitions à un rythme régulier, ce concert a tenu toutes ses promesses. L'église était comble. Parmi les personnalités, on nota la présence de Messieurs REITZER, Député, HABIB, Conseiller Général, des Conseillers Municipaux, des Présidents des sociétés locales et des villages environnants. La Musique Municipale et l'Ecole de Musique de Bitschwiller étaient renforcées pour l'occasion par ceux du Cercle Saint Augustin de Moosch, tandis que la chorale Sainte Cécile de Bitschwiller était associée à son homologue de Willer-sur-Thur. Les musiciens sous la baguette de Gérard WOLFARTH et Luc BRAUN ainsi que les chorales dirigées par Benoît RUFFIO et Charles REBISCHUNG avaient placé ce concert spirituel sous le signe du printemps. Tous ont composé ce jour-là une très belle œuvre commune divisée en onze tableaux. "Le Printemps d'un Amour" par exemple illustré par la "Romance" de BEETHOVEN avec solo de flûte d'une douce finesse. "Le Printemps de la Foi" avec les chœurs d'hommes et leurs mélodies grégoriennes qui traversent les siècles si allègrement que l'on regrette de les entendre si peu souvent. "La Ballade Irlandaise" interprétée par les deux chorales fit passer un frisson dans le public, tant par la beauté du chant polyphonique que par les paroles contenues dans ce chant : "Je voulais planter un oranger là où la chanson n'en verra jamais, il a fleuri et il a donné les fruits sucrés de la liberté".

Le président de la chorale, Richard ANDERHALT présenta chaque chant de chorale, tandis que le président de la Musique, Monsieur SCHWANDER et Madame, agrémentèrent ce concert par la lecture de poèmes.

Pour finir en beauté, choristes et musiciens interprétèrent ensemble "l'Oratorio du Messie" de HAENDEL et le "Nabucco" tant aimé par un public comblé qui a applaudi longuement choristes et musiciens.





Cette année, cette page est consacrée au groupe folklorique les Dampf'pfifla.

**Fiche d'identité :**

Nom : Dampf'pfifla

Effectif : 15 adultes

Président : M. Luc BRAUN - 4, rue du Pont - 68620 Bitschwiller

L'association est née en 1977, grâce à la volonté de quelques jeunes de la musique municipale de Bitschwiller désireux de s'affranchir des structures routinières pour s'orienter vers la musique folklorique d'Alsace, très prisée par un public à la recherche de ses racines paysannes. Cela ne s'est pas fait en une seule fois. Il a fallu des réunions et des hésitations pour qu'enfin le groupe soit constitué et présenté officiellement le 3 juillet 1977 aux Bitschwillerois. Le Dampf'pfifla regroupe désormais une quinzaine de musiciens d'horizons très différents, animés par un esprit d'équipe et de franche camaraderie.

Bitschwiller représente le point de convergence pour les répétitions qui ont lieu dans une salle mise à disposition par la Commune et rénovée grâce aux efforts conjugués de la Municipalité et des membres. La moyenne d'âge avoisine 35 ans et si la majorité des membres sont de jeunes hommes, pour certains encore célibataires, il faut néanmoins signaler la présence de trois musiciennes qui apportent une touche féminine aux prestations. Quand arrive le jeudi soir, malgré les fatigues de la semaine déjà largement entamée, les ouvriers, employés, cadres, navetiers, électriciens, fonctionnaires, ébénistes d'art ou étudiants oublient leur journée de travail avec leur instrument de musique.

C'est la répétition, moment privilégié où la sensibilité du musicien, et aussi son souffle puisqu'il s'agit d'instruments à vent, produisent des sons qui isolément peuvent paraître disgracieux mais dont l'ensemble forme une harmonie douce à l'oreille.

Après deux bonnes heures de travail pour les plus assidus, un peu moins pour les retardataires, tous se retrouvent autour du verre de l'amitié accompagné d'un gâteau d'anniversaire s'il y a lieu. Telle peut être croquée en quelques traits, la vie courante du Dampf'pfifla.

Le groupe doté d'une sonorisation adéquate propose aux comités de fêtes, comités d'entreprises, commerçants, d'animer musicalement les fêtes de village, soirées récréatives, opérations commerciales ou touristiques. L'association continue de se développer en accueillant de nouveaux membres et cherche à perfectionner ses prestations et diversifier ses activités.

Pour fêter le vingtième anniversaire de l'orchestre, les musiciens avaient décidé de créer un spectacle avec l'aide de leurs amis danseurs du Waschba Folk : Le "Firele Flanz" danses, musiques et humour d'Alsace présenté les 28 et 29 novembre derniers à Bitschwiller.

Luc Braun.





## **Roger SIFFER à Bitschwiller**

*Sen'r àlli do ??  
ou presque...*

Le 15 février 1997, les pompiers de Bitschwiller nous proposaient une soirée Roger SIFFERT, c'est-à-dire un spectacle tonique, un peu caustique mais surtout franchement traditionnel. Revue de notre culture alsacienne et de notre passé dans un one-man-show alterné de textes et de chansons... Excellente soirée anti-morosité qui aurait toutefois mérité un peu plus de spectateurs !

**LES SAPEURS POMPIERS DE BITSCHWILLER**  
présentent  
**ROGER SIFFER EN SPECTACLE**  
**SAMEDI LE 15 FÉVRIER 1997 à 21h**  
SALLE DES FÊTES DE BITSCHWILLER

### **Portrait d'Artiste :**

Roger SIFFER débute sa carrière en 1965. Chanteur de rock'n'roll à ses débuts, il passe à la chanson française, puis traditionnelle, et enregistre son premier disque en 1970/71. "Le Barabli" de Germain MÜLLER, son "père artistique", lui ouvre ses portes 2 années de suite à cette même période. Compositeur de textes et de chansons, il est aussi classé parmi les interprètes les plus réputés de notre Alsace. Sa carrière d'abord parisienne (avec ses copains RENAUD, Jacques HIGELIN, CABU...), prend rapidement une tournure internationale. Désigné par l'Alliance Française pour la Promotion de la Culture Française dans le Monde, il se produit dans des pays tels que le Congo, le Canada, la Chine (entre autres) et récemment encore la Syrie.

Tantôt producteur d'émissions télévisées (FR3, "Schnitzelbank", etc...) ou animateur radio (Radio France Alsace, "Arrache-moi la jambe"), Roger dirige actuellement (et ce depuis 13 ans) le célèbre théâtre de la Choucrouterie à Strasbourg. 1997 sera l'année de son nouveau spectacle "Profasser Knatchke", relatant la vie de Hansi, autre image de notre passé alsacien.

*Rires, émotions et bonne humeur étaient au rendez-vous pour cette soirée alsacienne organisée par les pompiers de Bitschwiller.*



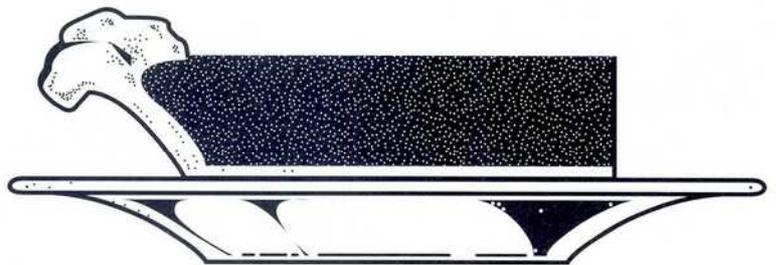
## TARTE BOHEMIENNE AUX LEGUMES ET AUX HERBES

**Préparation : 15 mn - Cuisson : 30 mn**

Pour 6 personnes :

- un fond de pâte brisée roulée.
  - 1 tranche de jambon cru.
  - 300 g de ricotta (ou faisselle).
  - 50 g de gruyère râpé.
  - 200 g de carottes râpées.
  - une cuillère à café d'ail haché.
  - quatre cuillerées à soupe de fines herbes ciselées (persil, ciboulette, basilic).
  - deux pincées de thym et d'origan en poudre.
  - 10 g de beurre.
  - deux cuillères à soupe d'huile d'olive.
  - Sel, poivre.
- Allumez le four Th 7 (210°C). Déroulez et déposez la pâte brisée dans un moule à tarte préalablement beurré.
- Faites revenir les oignons, l'ail et les carottes dans l'huile chaude (5 mn). Egouttez-les.

- Dans une jatte mélangez les légumes avec la ricotta, les herbes ciselées, le thym, l'origan, le sel et le poivre.
- Etalez la préparation sur le fond de tarte. Tassez-la légèrement. Déposez le jambon coupé en lanières sur le dessus et parsemez de gruyère râpé.
- Enfourez pendant 25 mn. Servez dès sa sortie du four.



## CAKE A L'ORANGE

**Préparation : 30 mn - Cuisson : 1 h 20**

Pour 6 à 8 personnes :

- 1 orange non traitée
- 500 g de farine + 1 cuillère à soupe
- 300 g de beurre + 20 g pour le moule
- 300 g de sucre
- 5 œufs
- 1 sachet de levure chimique
- 10 cl de lait

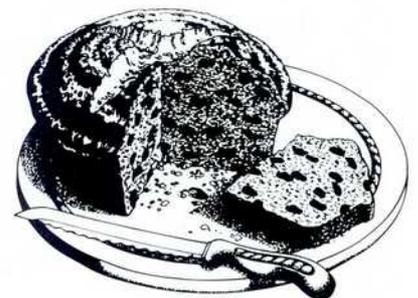
Pour le glaçage :

- 3 oranges
- 100 g de beurre
- 150 g de sucre glace

Sortez le beurre du réfrigérateur 30 mn à l'avance de façon à ce qu'il ne soit pas trop dur. Préchauffez votre four thermostat 6 (180°).

- Brossez l'orange non traitée sous un filet d'eau chaude. Essuyez-la et râpez-en l'écorce.
- Au fouet à main ou électrique, battez le beurre et le sucre avec le jus d'1/2 orange et le zeste râpé jusqu'à ce que le mélange devienne crémeux. Incorporez les œufs un à un en mélangeant énergiquement à la spatule.

- Tamisez la farine avec la levure et ajoutez-la au mélange précédent en travaillant la masse rapidement. Terminez par le lait.
- Tapissez un moule à cake de papier sulfurisé bien beurré. Versez la pâte dans le moule et mettez à cuire dans le four chaud.
- Au bout de 20 mn, sortez le cake qui a commencé à gonfler et fendez-le légèrement dans la longueur avec un couteau.
- Remettez-le au four sur thermostat 4 (120°) et laissez cuire 1 h.
- Retournez le cake sur une grille et laissez-le refroidir.
- Pendant ce temps, préparez le glaçage : pressez d'abord le jus des 3 oranges et demie restantes et filtrez-le.
- Faites fondre le beurre à feu doux et débarrassez-le des particules blanches en le filtrant. Dans une jatte, fouettez le sucre glace tamisé avec le beurre clarifié et le jus d'orange.
- Nappez le cake avec le glaçage et laissez sécher avant de trancher et de servir.



# Des plantes et des saveurs locales

## NOTRE FLORE : UNE RICHESSE INSOUPÇONNÉE

Du lit de la Thur aux chaumes du Thannerhubel, le dénivelé de notre ban communal totalise plus de 800 m. Aux zones fraîches et ombragées des versants nord s'opposent les pentes chaudes et ensoleillées des versants orientés au sud. Les lieux humides, étangs, bords de rivière et de ruisseaux, font contraste avec les éboulis secs et arides.

Chaque zone se caractérise par une végétation particulière que les scientifiques nomment un biotope. Nous avons la chance de disposer de multiples milieux auxquels correspondent de nombreux biotopes avec leurs plantes caractéristiques.

Prenons par exemple **les bords de l'eau et les prés humides**. Qui ne connaît pas le BOUTON D'OR au jaune éclatant et la haute REINE DES PRÉS à l'odeur aromatique si puissante dont les fleurs servent à préparer une tisane fébrifuge.

**Talus et coteaux ensoleillés** sont le domaine de la CAROTTE SAUVAGE considérée comme une mauvaise herbe sauf par les lapins qui en raffolent. Le BOUILLON BLANC aux feuilles duveteuses fleurit généreusement de juin à septembre. L'on en tire un sirop délicieux d'une saveur rappelant le miel.

**L'herbe des prés** comprend de multiples espèces que le fait d'être fauchées une ou deux fois par an ne gêne pas. Il n'est pas utile de présenter ici le PISSENLIT ou DENT DE LION que de nombreux amateurs apprécient en salade. En des temps plus difficiles sa racine a permis de fabriquer un ersatz de café. Attention par contre au COLCHIQUE D'AUTOMNE violemment toxique dont le nom vient de la Colchide, région des bords de la Mer Noire où la légende situe l'origine de cette plante qui serait née, dit-on, d'une seule goutte d'une potion maléfique tombée sur le sol.

**Bois et clairières** abritent l'ASPERULE ODORANTE dont les petites fleurs blanches égayent les sous-bois ombragés. L'EPILOBE EN EPI réclame, quant à lui, plus de lumière pour que s'épanouissent ses longues grappes fleuries de couleur rose.

Enfin, si vous aimez vivre dangereusement, recherchez donc le DROSERA, plante carnivore de nos tourbières, dont voici le portrait !



Le Drosera

Le Bouton d'Or



## LE PARCOURS SPORTIF DU "KUPPA" A FAIT PEAU NEUVE

Le 2 mai 1987, Roger LUTRINGER, Maire et Roland ORTLIEB, Conseiller Général, inauguraient le nouveau parcours sportif du "KUPPA" sous une pluie froide, la neige tombait sur les hauteurs.

Aujourd'hui, plus de 10 ans ont passé. Une rénovation des ateliers, réalisés conjointement par les sociétés sportives, culturelles et patriotiques de la Commune, s'imposait.

Roger ZERRINGER, qui préside actuellement la commission "Développement local et Tourisme" à la Communauté de Communes du Pays de Thann a proposé de financer la rénovation du parcours dans le cadre du contrat d'objectifs 1997. En juin 1997, le Conseil de la Communauté a voté à l'unanimité le programme d'action proposé par la Commission.

Afin de réaliser ces travaux d'un montant de 61 380 F.H.T., la Communauté de Commune du Pays de Thann a tout naturellement fait appel aux compétences de l'Office National des Forêts.

Bertrand RICHE, technicien forestier et Jean-Daniel KIENZT, agent de développement, ont concrétisé l'ensemble du projet.

Dans le cadre de sa mission de service public, l'Office assure la gestion des forêts domaniales et communales par la production (exploitation et vente de bois), le maintien ou la restauration de l'équilibre écologique, l'accueil des publics dans les forêts.

L'O.N.F. propose également ses compétences en dehors de la mission de service public. C'est dans ce cadre qu'ont été assurés les travaux de rénovation du parcours sportif de Bitschwiller-lès-Thann.

Le parcours offre un bel aperçu des atouts paysagers de la Commune. Dans sa première partie, on dispose de plusieurs points de vue intéressants sur le village et l'entrée de la vallée de la Thur. Plus loin, il traverse d'anciens vergers. Le sportif ou le promeneur avisé reconnaîtra le chêne, le frêne, le merisier, le fusain et beaucoup d'autres essences. Certains jours, avec un peu de chance, ils pourront y croiser des chevreuils ou des sangliers.

Enfin, le faible dénivelé en fait un site accessible à tous. L'architecture initiale du parcours réalisée par

les associations bitschwilleroises a été maintenue. Elle a été bien pensée et il était inutile de la modifier. Les matériaux utilisés sont faits pour durer : chêne, pin traité à cœur et ateliers scellés dans le béton. Au total, 11 ateliers ont été rénovés ou remplacés. Lors de la réception des travaux, il a été évoqué l'éventualité de poursuivre l'aménagement paysager du site.

Suite à la déprise agricole, les paysages se referment lentement. Les anciens vergers sont envahis par les morts-bois, les sentiers se ferment...

C'est une évolution que l'on peut malheureusement observer systématiquement dans la vallée. L'ouverture des paysages est essentielle : elle permet de préserver la santé et l'hospitalité de la nature. La rénovation du parcours va aussi dans ce sens. Espérons maintenant que cette réalisation va permettre à tout un chacun d'en profiter.

Jean-Daniel KIENZT  
Bertrand RICHE



## MAIRIE

### HORAIRES

Bureaux ouverts du lundi au jeudi  
- de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h  
- le vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h  
Tél. 03 89 37 00 35

## PERMANENCES

- **CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE**  
à la Mairie de Bitschwiller  
tous les mardis de 14 h à 14 h 45
- **CAISSE REGIONALE D'ASSURANCE VIEILLESSE**  
7, rue des Remparts à Thann  
(entrée côté ancien dispensaire)  
Tél. 03 89 37 71 30  
tous les mercredis  
- de 9 h à 12 h  
- l'après-midi, sur rendez-vous, de 14 h à 16 h
- **CICAS (Retraite Complémentaire)**  
7, rue des Remparts à Thann  
1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mercredis du mois  
de 8 h. 30 à 11 h. 30
- **CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES**  
15, rue Robert Schuman à Thann  
Centre Socio-Culturel  
tous les vendredis de 13 h 30 à 16 h
- **UNION NATIONALE DES INVALIDES  
& ACCIDENTES DU TRAVAIL (U.N.I.A.T.)**  
à la Mairie de Bitschwiller  
le 3<sup>e</sup> mardi des mois impairs de 10 h à 10 h 45  
(Responsable pour Bitschwiller :  
M. Marcel SIFFERLEN).
- **ASSISTANTE SOCIALE**  
au Centre Médico-Social de Thann  
24, rue Anatole Jacquot - Tél. 03 89 37 99 89  
tous les lundis de 9 h à 11 h
- **POLE GERONTOLOGIQUE**  
Assistante Sociale APA M<sup>o</sup>lle JAEG  
1, rue des Remparts - 68800 Thann  
mardi de 8 h 15 à 10 h  
jeudi de 14 h à 16 h

## CARTE NATIONALE D'IDENTITE

Le délai d'obtention de la nouvelle carte nationale d'identité sécurisée est d'environ 3 semaines.

Prix du timbre fiscal : 160 F

## INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

On peut s'inscrire toute l'année sur les listes électorales. Pour cela, il faut se présenter à la Mairie, remplir et signer une demande. L'inscription ne se fait pas automatiquement à l'arrivée dans une commune.

## LES INTERVENTIONS DES POMPIERS

- 3 feux de cheminée
- 1 feu de voiture
- 1 feu de tableau électrique
- 5 accidents de la circulation
- 8 inondations
- 1 effondrement de hangar
- 1 ouverture de porte
- 3 sauvetages d'animaux
- 1 secours à personne - médecin capitaine
- 22 nids de guêpes
- 2 fausses alertes
- 8 interventions diverses

## FOOTBALL-CLUB

M. Michel SOEHNLEN a été nommé Président du Football-Club en remplacement de M. Jean-Jacques ANDRES.

## MEDIATHEQUE

8, rue Anatole Jacquot - Thann

Horaires d'ouverture :

- lundi de 15 h à 18 h
- mercredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h
- vendredi de 15 h à 20 h
- samedi de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h

## BIBLIOBUS

Place de l'Eglise de 10 h à 12 h

- 9 mars
- 11 mai
- 8 juin
- 14 septembre
- 12 octobre
- 9 novembre
- 7 décembre

## RAMASSAGES SPECIAUX

Tél. N° Vert : 0800 39 55 46

- 30 mars
- 27 avril
- 25 mai
- 29 juin
- 27 juillet
- 31 août
- 28 septembre
- 26 octobre
- 30 novembre
- 28 décembre



de gauche à droite :  
M. ZERRINGER, M. & Mme REMY, M. & Mme CAZZIA, M. HABIB

## REMISE DES MEDAILLES

Comme il est de coutume, la fête de Noël du personnel communal a servi de cadre à la remise de 2 médailles.

M. le Maire, en présence de M. Michel HABIB, Conseiller Général, s'est fait un plaisir de remettre la Médaille d'honneur régionale, départementale et communale en argent à M. Christian REMY, Conseiller Municipal et à M. Serge CAZZIA, Chef des ouvriers communaux.

M. REMY est entré au Conseil Municipal le 13 mars 1977.

Il est réélu en 1983 et durant ce mandat assure la présidence de la commission des sociétés.

Il est réélu en 1989 et assure la présidence de la commission des logements.

Réélu une nouvelle fois en 1995 il se voit confier la présidence de la commission des travaux.

Le Conseil Municipal le désigne également comme

Conseiller Communautaire et suppléant pour le Syndicat Mixte de la Moyenne Thur.

M. CAZZIA a débuté sa carrière le 1<sup>er</sup> janvier 1977 en qualité d'ouvrier professionnel.

A compter du 1<sup>er</sup> juin 1988 il est intégré dans le cadre de l'emploi des agents techniques territoriaux.

Après une formation et réussite d'un examen il est devenu agent de maîtrise territorial le 1<sup>er</sup> mai 1990.

Au 1<sup>er</sup> juillet 1994 M. CAZZIA a été promu au grade d'agent de maîtrise qualifié.

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 1995 (au départ de M. André RUDLER) il lui a été confié les responsabilités de Chef des ouvriers communaux.

## ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG

Après la cérémonie du 11 novembre, lors de la réception à la Mairie, j'ai eu le plaisir de remettre 4 diplômes à des donneurs de sang méritants :

- Insigne en or :

M. Bertrand HALTER. Cette haute distinction lui a été attribuée à 36 ans car il compte déjà 68 dons de sang à son actif.

- Insigne en argent avec étoile :

M. Roger ZERRINGER.

- Insigne en argent :

M<sup>me</sup> Marie-Reine GRANET

M. Pascal BRUNET.

Je les félicite et les remercie vivement pour leur geste de solidarité et de fidélité.

## UNE NOUVEAUTE

L'établissement de Transfusion Sanguine de Haute-Alsace nous a demandé de regrouper les collectes de sang de Bitschwiller-lès-Thann et Willer-sur-Thur étant donné que le matériel est de plus en plus lourd à mettre en place. De ce fait les horaires des collectes seront rallongés.

Voici les dates des collectes pour 1998 :

- samedi 9 juin à la mairie de Willer-sur-Thur à la demande de l'association de cette commune.
- samedi 5 septembre à la mairie de Willer-sur-Thur.

Si vous avez des difficultés pour vous y rendre, veuillez le signaler à la mairie de Bitschwiller-lès-Thann.

Le sang étant toujours une grande nécessité, le comité et moi-même espérons que vous serez très nombreux à tendre votre bras.

UNE HEURE DANS UNE VIE,  
C'EST UNE POUSSIÈRE DE TEMPS.  
UNE HEURE QUAND CETTE VIE EN DÉPEND,  
C'EST UNE ÉTERNITÉ.

Tous les jeunes à partir de 18 ans seront les bienvenus (pour un premier don venir au moins 1/2 heure avant la clôture de la collecte). Présidents des sociétés, parlez-en à vos membres !

Demain, cela peut être l'un de vos proches qui aura besoin de notre aide. Alors, n'attendez plus. Offrez votre sang !

Merci d'avance à tous les donneurs.

*La Présidente et le Comité.*

## **LA GENDARMERIE VOUS INFORME**

### **Sachez reconnaître les premiers signes de la toxicomanie.**

Un brusque changement du comportement habituel, de mauvaises notes scolaires sans raison explicable, de fréquentes absences de l'école ou de la place d'apprentissage, un désordre frappant, un manque d'hygiène corporelle ainsi qu'une certaine négligence dans la tenue vestimentaire peuvent être les premiers signes d'un contact avec la drogue. Un manque de participation et d'intérêt pour les événements survenant dans l'entourage proche et immédiat accompagné d'une irritabilité pouvant aller jusqu'à l'agressivité ainsi qu'un sentiment de méfiance envers tout le monde, peuvent également constituer un autre symptôme du contact avec la drogue.

L'accroissement des besoins financiers de vos filles ou fils allant très souvent de pair avec la vente d'objets personnels tels que disques, livres, montre, de petits vols d'argent ou d'objets négociables, sont autant de signes inquiétants. Tous ces indices devraient éveiller votre vigilance.

Une lourde odeur douceâtre dans une pièce permet de conclure que du haschisch vient d'être fumé. La découverte d'une cuillère noircie, de sachets de papier ou d'une seringue laisse présager que l'on se trouve fort probablement confronté à de la drogue.

Placés devant de pareilles constatations, vous ne devez pas hésiter à interpellier immédiatement votre enfant. Discutez avec lui des causes et des solutions possibles ou faites appel à un spécialiste de ces questions.

## **LA PEDOPHILIE : cela existe peut-être aussi dans votre village**

La violence sexuelle à propos d'enfants est un crime grave. Beaucoup d'enfants l'ayant subie connaissent leur agresseur, ont un rapport de dépendance avec lui, ce qui constitue pour eux une charge psychologique supplémentaire. Nous devons tous protéger les enfants d'une telle souffrance. Et nous y réussissons au mieux en les encourageant à dire NON à toutes situations où ils ont envie de dire NON.

Un abus sexuel a lieu lorsqu'un adulte abuse de son pouvoir et profite de l'ignorance, de la confiance, du besoin d'affection, de la curiosité, de la serviabilité ou de la dépendance d'un enfant pour satisfaire ses propres désirs. Filles et garçons sont exposés, les filles étant toutefois les plus concernées.

L'obligation de garder le secret joue un rôle très important, elle conduit l'enfant au mutisme, à la vulnérabilité et à la détresse.

L'enfant doit comprendre qu'il ne doit pas suivre une personne inconnue, qu'il ne doit se laisser convaincre sous aucun prétexte.

**ENFANCE MALTRAITEE :  
TROIS NUMEROS D'APPELS**

**N° VERT 0 800 05 41  
N° VERT 0 800 235 236  
N° 119**

**VOTRE BRIGADE  
DE GENDARMERIE  
PEUT ETRE JOINTE  
AU NUMERO SUIVANT :  
**03 89 37 00 11****

# C alendrier des manifestations 1998

## MARS

22 3<sup>e</sup> rencontre départementale d'escalade pour jeunes grimpeurs

## AVRIL

26 Ouverture de la pêche à l'étang du Kehrlenbach

## MAI

21 Marché aux puces organisé par les Sapeurs-Pompiers  
Tout au long du mois, THUR-RIAL organise des concours de quilles

## JUIN

6 ou 7 Suivant autorisations - Bourse aux Armes (Musique Municipale)  
20 Feu de la Saint-Jean

## SEPTEMBRE

5 Don du Sang à Willer-sur-Thur  
6 Sortie pédestre

## OCTOBRE

17 Soirée familiale  
24 Tournoi open de ping-pong (AJB)

## NOVEMBRE

7 Concert de la Musique Municipale  
15 Loto (Pêcheurs)  
22 Fête de la Sainte-Cécile (Chorale)

## DECEMBRE

6 Fête de Noël des personnes âgées

## CALENDRIER DES QUETES 1998

FEVRIER ..... Gymnastique  
MARS ..... Football-Club  
AVRIL ..... Quilleurs  
MAI ..... Judo-Club  
JUIN ..... Conscrits  
SEPTEMBRE ..... Chorale  
NOVEMBRE ..... Musique  
DECEMBRE ..... Pompiers

Photo (quatrième de couverture) : Sapin de Noël de la Mairie

Directeur de la publication : R. ZERRINGER, Maire de Bitschwiller-lès-Thann

Dépôt légal : 1<sup>er</sup> trimestre 1998 - Imprimerie Sailley s.a. - Le Thillot

